

**SYNDICAT MIXTE
DES ZONES D'AMENAGEMENTS TOURISTIQUES
CONCERTES DE MOLIETS ET MAA**



N° 8

Objet : Approbation du budget primitif de l'exercice 2023

Le 9 décembre 2022,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes

- Mme Sylvie BERGEROO
- Mme Agathe BOURRETERE
- M. Xavier FORTINON
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Muriel LAGORCE
- M. Olivier MARTINEZ
- Mme Sandra TOLLIS

Représentant la commune de Moliets-et-Maâ

- M. François GUILLAMET
- M. Patrick LABORDE

Etaient excusées :

- Mme Eva BELIN
- Mme Corinne VERDIER-SLAWINSKI

Etaient également présents :

- M. David ASTRUC, Directeur de la SPL SOGEM
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur, M. Fabrice BOUCHET et Mme Aurélie CAPDEVIELLE, Chargés d'opérations
- M. Olivier BOURGOING, Paierie départementale,
- Pour le Conseil départemental :
 - M. François RAMBEAU, M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

DECIDE :

- d'approuver le budget primitif de l'exercice 2023 qui se présente comme suit :
 - en section de fonctionnement : équilibre à hauteur de 523 000,00 €
 - en section d'investissement : équilibre à hauteur de 2 159 500,00 €
- et de préciser que le budget est présenté en M57 selon les modalités de vote suivantes :
 - ✓ au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
 - ✓ au niveau du chapitre pour la section d'investissement (hors programmes d'équipement)
 - ✓ et au niveau des programmes d'équipement pour la section d'investissement concernant les programmes :
 - n° 2006100 réseau d'arrosage
 - n° 2012001 maintien du patrimoine en état

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON